

A propos de la communication de M. Max BIHAN

**" Mandement de l'Archevêque de Paris
en faveur de la vaccination antivariolique "**

par Jean CHEYMOL et Jeanne FIOCRE

Le 26 février 1972, notre collègue M. Max Bihan nous a présenté une documentation intéressante sur la « Vaccine » (1). Elle comportait une lettre pastorale de Mgr Hyacinthe de Quélen, Archevêque de Paris, adressée aux prêtres du diocèse, « attestant en termes très vifs de l'intérêt de l'Eglise pour les progrès des Sciences médicales » et prônant la vaccination pour s'opposer aux ravages de la petite vérole.

Dans les documents appartenant à l'Académie nationale de Médecine, nous avons trouvé une lettre de Mgr de Quélen, adressée, le 21 novembre 1822, au Comité de la Vaccine (2) où il indique à celui-ci l'envoi à MM. les Curés du diocèse de la lettre pastorale dont il vient d'être question.

La voici :

(1) *Histoire des Sciences médicales*, 1972, 6, n° 3, 169-172.

(2) « *Le Comité Central de la Vaccine*, émanation de la Société pour l'extinction de la petite vérole en France, fondé le 14 Germinal An XII (4 avril 1804)... fut officiellement dissous le 23 février 1823... Son Président, le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt, qui avait tout fait pour introduire en France la méthode préventive de Jenner, fut chargé au sein de la nouvelle Académie, d'organiser la Commission destinée à remplacer l'ancien Comité. » (P. Ganière, *L'Académie de Médecine, ses origines et son histoire*, Maloine, Paris, 1964, p. 81.)

La lettre pastorale est datée du 10 novembre 1822, la lettre au Comité, du 21 novembre.

Toutes deux montrent l'attention apportée par l'Archevêque de Paris aux soins, non seulement de l'âme, mais du corps des fidèles dont il avait la charge. Comme le souligne notre collègue M. Bihan, Mgr de Quélen l'avait manifestée, entre autres, « pendant le choléra de 1832 en transformant son château de Conflans et le séminaire de Saint-Sulpice en hôpitaux, et en soignant lui-même les malades de l'Hôtel-Dieu ».

Comité du 21^{er} 9bre 1822

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

6 11/22

Paris le 21 9bre 1822.

1825. Messieurs,

J'oserais sans doute par la circulaire que
je viens d'adresser à M. M. les curés du Diocèse
l'impression que j'ai mise à secourir vos dispositions
bienfaisantes pour arrêter les progrès de la peste
brute. Je me ferai toujours un devoir de prêter
aux fidèles confiés à mes soins tout le
secours spirituel & corporel qu'il me
sera possible de leur offrir.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,

Je suis très humble serviteur.
+ hyacinthe ardièvre de Paris